



Tous les trains seront non-fumeurs d'ici 2006 !

Rubrique : actualités - Date : mardi 16 août 2005

Hier, lundi 15 août 2005, Guillaume Pépy, directeur général de la SNCF, a annoncé sur RMC : « Nous allons proposer d'ici la fin de l'année 100 % de trains non-fumeurs ».

L'expérience ayant été concluante dans les TGV, dans les Transiliens d'Île-de-France et dans les TER de onze régions, cette pratique va être généralisée à l'ensemble des trains. Cette décision découle également du constat que les réservations dans les voitures fumeurs sont passées de 30 à 10 % depuis quelques années et que les fumeurs eux-mêmes étaient incommodés par leur caractère enfumé. Toutefois il ne faut pas oublier que cette décision est normale : elle va enfin mettre en conformité la SNCF avec la loi Evin. En effet, les voitures réservées aux fumeurs n'étaient pas placées en queue de train et la ventilation y était insuffisante.

Cette mesure va nécessiter de « décrasser les voitures de la fumée, traiter les odeurs persistantes, condamner les cendriers et modifier le signalétique » ajoute Monsieur Pépy. A la suite de ce grand nettoyage qui va coûter entre 5 et 10 millions d'euros, la traversée de voitures enfumées ne sera alors plus qu'un mauvais et lointain souvenir puisque même l'odeur du tabac aura disparu.

Cette démarche est une bonne nouvelle pour l'ensemble des usagers non-fumeurs, mais restons vigilants car sans sanction des infractions toutes les décisions n'auront pas grande valeur.